

Mobilités Erasmus+ des personnels

Déposer votre dossier de candidature en ligne au moins 1 mois avant la mobilité : <https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales->

Pour toute question, prendre contact avec la gestionnaire de mobilité des personnels :

Céline Butelle
celine.butelle@univ-paris8.fr
01 49 40 71 40

Toute mobilité annoncée tardivement à la gestionnaire et ne permettant pas de respecter la procédure détaillée ci-dessous pourra être refusée ou ne sera remboursée qu'après le retour de missionnaire.

1. Le projet de mobilité est présenté au conseil des relations internationales pour validation.
2. Une fois le projet de mobilité validé, le missionnaire peut effectuer ses réservations de train/avion et en transmettre les confirmations à la gestionnaire qui pourra préparer le contrat de mobilité Erasmus+.
3. Le missionnaire signe son contrat de mobilité et le fait signer par l'université d'accueil. Aucune mission ne sera traitée en l'absence de contrat dûment signé.
4. Une fois le contrat signé par toutes les parties, la gestionnaire peut engager le premier versement de la bourse Erasmus+*, correspondant à 70% du montant total.
5. A l'issue de sa mobilité, le missionnaire fait signer l'attestation de présence par le service des relations internationales de l'université partenaire et soumet son rapport de participant au plus tard 2 mois après son retour (via le lien envoyé automatiquement par la plateforme d'Erasmus+).
6. Après réception de l'attestation de présence signée et la soumission du rapport de participant, la gestionnaire engage le second versement de la bourse Erasmus+*, correspondant à 30% du montant total.
7. En l'absence des pièces citées ci-dessus, le service des relations et de la coopération internationales se réserve le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse Erasmus+ déjà versée au missionnaire.

*Taux applicables pour les bourses de mobilité Erasmus+ :

1. Frais de voyage :

Distance	Transport standard	Transport écoresponsable
0-99km	23€	-
100-499km	180€	210€
500-1999km	275€	320€
2000-3999km	360€	410€

Calculateur de distance : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>

2. Frais de séjour :

Groupe	Pays de destination	Montant / jour
1 / coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	119€
2/ coût de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	106€
3/ coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Serbie	92€

Nota Bene : le montant par jour est calculé comme suit :

- Jusqu'au 14ème jour d'activité : le montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus ;
- Entre le 15ème et le 60ème jour d'activité : 70 % du montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus.